

■ **Fondation pour un Centre d'Education permanente**, à Le Mont-sur-Lausanne (FOSC du 03.07.2001, p. 5028). Favre Charles et Loi Zedda Fabien ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux : Broulis Pascal, de et à Sainte-Croix, et Christen Daniel, de Lausanne, à Lutry.

Journal no 10217 du 24.10.2002
(00707194 / CH-550.0.115.562-9)